



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

C 25/2022

Vevey, le 28 novembre 2022

Nouveaux horaires de l'Office de la population et du Bureau d'information

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Afin d'unifier les horaires de l'Office de la population et du Bureau d'information ainsi que pour s'adapter aux habitudes des citoyennes et citoyens, une réflexion a été menée au sein du Service accueil et population pour regrouper ces deux entités et offrir une meilleure accessibilité aux différentes prestations. Il a également été constaté que la crise sanitaire consécutive à la pandémie de Covid-19 a généré de nouvelles habitudes. Le regroupement permettra aussi la mise en commun des ressources en personnel et rendra le Bureau d'information plus accessible qu'aujourd'hui.

Horaires actuels :

Guichets de l'Office de la population : du lundi au vendredi, 9h00-16h00 non-stop

Guichet du Bureau d'information : du lundi au vendredi, 12h00-16h00

Nouvel horaire à partir du mardi 3 janvier 2023 :

Guichets de l'Office de la population et du Bureau d'information :

- Lundi : 7h30-12h00 ; 13h00-16h00
- Mardi : Matin fermé ; 13h00-17h00
- Mercredi: 7h30-16h00 non-stop
- Jeudi: 7h30-12h00; 13h00-16h00
- Vendredi : 7h30-12h00 ; 13h00-16h00

Selon ces nouveaux horaires, les guichets seront ouverts pendant 35 heures par semaine au total, soit aussi longtemps qu'actuellement en ce qui concerne l'Office de la population. Le Bureau d'information sera, lui, ouvert durant 15 heures supplémentaires par semaine en regard des horaires actuels.

La fermeture du mardi matin permettra aux collaboratrices et collaborateurs de l'Office de la population de gérer de nombreuses tâches (traitement des dossiers des guichets, envois des dossiers au Canton, rappels des dossiers en cours, demandes de renseignements, contrôles de signatures, courriers/courriels divers, etc.) ou pour suivre des formations. Les collaboratrices et

collaborateurs du Bureau d'information pourront quant à eux se consacrer au traitement des courriels et à la gestion du fichier des chiens enregistrés dans la commune.

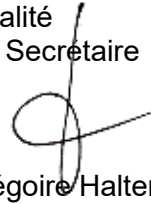
Les ouvertures matinales permettront également aux habitantes et habitants travaillant à l'extérieur de Vevey de trouver des plages horaires leur correspondant.

L'ouverture prolongée le mardi jusqu'à 17h00, soit une heure de plus qu'actuellement et l'ouverture non-stop le mercredi répondent aux besoins des administrées et administrés, notamment pour les demandes de cartes d'identité pour les enfants.

Ces nouveaux horaires ont été établis sur la base de statistiques et en collaboration avec le personnel concerné. Ils feront l'objet de mesures de communication étoffées à partir de ce vendredi 9 décembre. Des cartes et des papillons indiquant les nouveaux horaires seront imprimés et affichés dans l'Hôtel de Ville, aux piliers publics et distribués aux guichets. Les nouveaux horaires feront par ailleurs l'objet de publications sur le site internet www.vevey.ch, la page Facebook officielle ainsi que d'une communication interne.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 28 novembre 2022.

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire



Yvan Luccarini Grégoire Halter

Municipale déléguée : Mme Gabriela Kämpf